La santé GAGNE l'entreprise

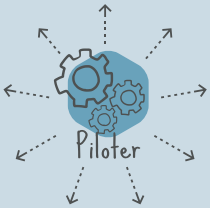

AUTO-DIAGNOSTIC
des risques psychosociaux

En partenariat avec

Anact Aract
LE RÉSEAU

www.lasantegagnelentreprise.fr

Harmonie mutuelle
En harmonie avec votre vie

Un auto-diagnostic pour vous situer

Au démarrage d'une démarche de prévention des risques psychosociaux, il s'agit de savoir où en est votre entreprise sur la question des risques psychosociaux.

L'objectif : repérer les difficultés existantes et savoir où elles se situent.

Un état des lieux de départ est important car il permet d'identifier les services ou les populations de l'entreprise particulièrement concernés, qui feront l'objet d'analyses plus poussées et d'actions prioritaires dans la suite de la démarche. Pour aller plus loin, vous pouvez vous reporter au *Guide méthodologique pour mener une démarche de prévention des risques psychosociaux.*

Bien sûr, pour cela il n'existe pas d'indicateurs « miracles » qui permettraient de détecter tous les problèmes ! Mais une liste simple peut être retenue et débattue en comité de pilotage ou en CHSCT, afin de conserver les plus pertinents et significatifs.

Plusieurs sources doivent être explorées pour constituer une grille d'indicateurs pertinente : bilan social de l'entreprise, bilan HSCT, rapport annuel du service de santé au travail, bilan d'activité, reportings des managers, référentiels et rapports qualité, enquêtes de satisfaction clientèle…

Grille d'indicateurs (non exhaustive) pour situer l'entreprise

Pour chaque indicateur, cochez la case qui correspond le mieux à la situation de votre entreprise :

- **jaune :** situation faible ou inexistante.
- **bleu clair :** situation modérée.
- **bleu foncé :** situation importante.

Comptabilisez ensuite le nombre d'alvéoles jaune, bleu clair et bleu foncé obtenues, puis reportez-vous aux résultats à la fin de ce document.

Ce travail peut être réalisé pour l'entreprise dans sa globalité et/ou par secteur ou catégorie de personnel de l'entreprise pour une analyse plus fine.

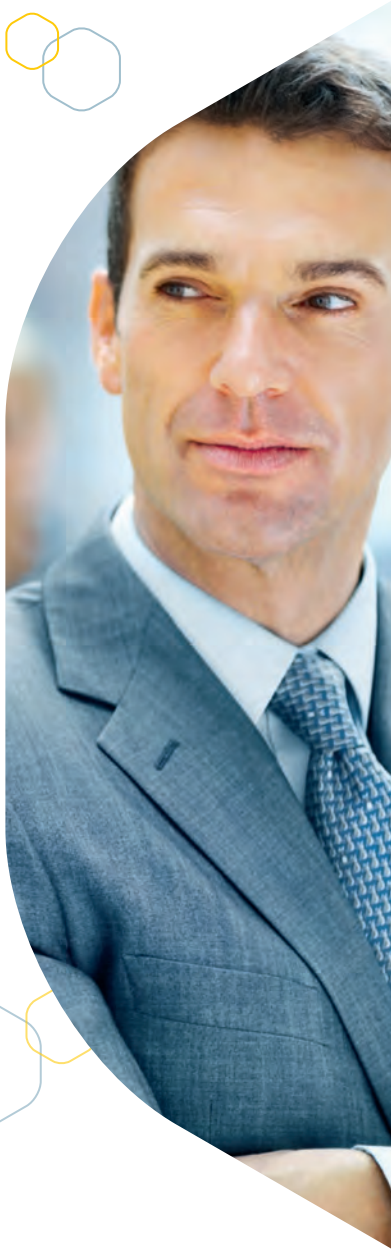

Voici la grille que nous vous proposons :

Santé et sécurité

	FAIBLE OU INEXISTANT	MODÉRÉ	IMPORTANT
Arrêts maladie de courte durée ou longue durée			
Taux d'accident du travail/maladies professionnelles			
Passages à l'infirmerie			
Visites spontanées chez le médecin du travail			
Demandes d'aménagements de postes ou d'horaires			
Salariés manifestant des symptômes en lien avec les risques psychosociaux (fatigue, agressivité, troubles du sommeil, douleurs, addictions…)			
Signalements par le médecin du travail de symptômes en lien avec les risques psychosociaux			
Alertes de l'inspection du travail en lien avec les risques psychosociaux			

Ressources humaines

Absentéisme			
« Présentéisme » (dépassements fréquents des horaires, congés ou RTT non pris…)			
Turn-over (démissions, licenciements, mutations…)			
Postes vacants			
Demandes de changement de poste, de service ou de mutation			

Relations sociales

	FAIBLE OU INEXISTANT	MODÉRÉ	IMPORTANT
Plaintes individuelles ou collectives au regard des conditions de travail			
Incidents entre salariés ou avec la hiérarchie, tensions relationnelles, conflits			
Collaboration difficile, peu ou pas de participation aux projets collectifs			
Manque d'initiative des salariés, résistances au changement			
Isolement de certains salariés, repli sur soi			
Mouvements de grève			
Litiges au sein des instances (CHSCT, CE…)			

Fonctionnement

Circulation difficile de l'information			
Baisse de la productivité, non atteinte des objectifs			
Défauts de production (rebut), erreurs, retards			
Plaintes des usagers ou des clients			
Fiches incidents			

Résultats

Vous avez obtenu une majorité de

Il semble y avoir peu de signaux de tension dans l'entreprise. C'est l'occasion d'initier une démarche de prévention sur des bases sereines, pour éviter que des risques psychosociaux n'apparaissent. Néanmoins, soyez attentif à la situation spécifique de certains secteurs ou catégories de personnels de l'entreprise et aux indicateurs ou . Même s'ils sont peu nombreux, ils vous alertent sur des situations pouvant se dégrader dans le temps.

Vous avez obtenu une majorité de

Un certain nombre d'indicateurs montrent une tension latente dans l'entreprise. Il s'agit maintenant d'analyser ces indicateurs et de comprendre les sources des risques psychosociaux, pour éviter que les situations de travail ne se dégradent, ne se multiplient ou ne perdurent, et pour mettre en place les actions de prévention nécessaires.

Vous avez obtenu une majorité de

De nombreux signaux vous alertent sur un malaise bien présent dans l'entreprise. Des troubles psychosociaux semblent déjà installés. Il est nécessaire d'analyser ces indicateurs et de comprendre les sources des risques psychosociaux.

L'objectif : solutionner les difficultés existantes et mettre en place une démarche de prévention, en vous faisant aider par des professionnels si besoin.

Analyse

À la lecture de ce tableau d'indicateurs, en portant votre attention sur les indicateurs ⬢ et ⬢, voyez-vous apparaître des éléments frappants ou significatifs au regard de la situation de l'entreprise ?

Exemples :

- Les indicateurs ⬢ et ⬢ concernent particulièrement un métier, un secteur, un atelier ou un service de l'entreprise.
- Les indicateurs ⬢ et ⬢ concernent particulièrement une catégorie de salariés (nouveaux arrivants, seniors, encadrement…).
- Les indicateurs ⬢ et ⬢ sont apparus après un événement dans l'entreprise (rachat, déménagement, changements dans la manière de travailler, évolution de l'activité…).

Ce premier niveau d'analyse vous permet de prioriser et cibler la suite de votre démarche sur les services, métiers ou populations particulièrement concernés. En fonction de ces priorités, vous allez maintenant chercher à comprendre les sources de risques psychosociaux dans l'entreprise.

Pour aller plus loin, vous pouvez vous reporter au *Guide méthodologique pour mener une démarche de prévention des risques psychosociaux.*

Document imprimé en France

Ce guide a été rédigé avec le concours de

Aract NORMANDIE

MUTUALITÉ FRANÇAISE

Harmonie Mutuelle, mutuelle soumise aux dispositions du livre II du Code de la mutualité, immatriculée au répertoire Sirene sous le numéro Siren 538 518 473.
Numéro LEI 969500JLU5ZH89G4TD57.
Siège social : 143, rue Blomet - 75015 Paris.

Plus d'informations sur
www.lasantegagnelentreprise.fr

2775A-0916_AVAU - DirCom/Réalisation : Agence interne de communication - ©iStock